

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Réaménagement du Parc Gérard-Lavallée Pour plus de plaisir et de divertissement

**Lavaltrie, le 11 septembre 2017** – Le début des travaux de réaménagement du parc Gérard-Lavallée à Lavaltrie a été officialisé le 11 septembre dernier, alors que plusieurs dignitaires procédaient à la pelletée de terre soulignant l’amorce de ce projet de 1,3 M \$, financé en grande partie par des fonds dédiés aux parcs et installations sportives.

#### **Une réflexion à 360°**

Alors que les deux terrains de tennis existants avaient besoin d’une correction importante de leur sous-fondation ainsi que de leur revêtement, et que le terrain de basketball affichait également l’usure du temps, la configuration et l’aménagement de certains espaces-clés du parc Gérard-Lavallée ont aussi fait l’objet d’une réflexion dans le cadre de ce projet.

En effet, l’organisation du parc n’offrait pas aux citoyennes et citoyens de Lavaltrie une utilisation optimale de cet espace qui pourtant revêt un potentiel impressionnant. Par exemple, il s’avérait difficile pour les familles d’assurer une surveillance adéquate d’un enfant aux jeux d’eau et d’un autre dans les modules de jeux, qui étaient beaucoup plus loin. La diversité des événements diffusés à la Place Desjardins était aussi limitée, compte tenu de l’espace restreint de l’enceinte.

#### **Du mieux en tout**

« La vision de ce projet est de faire en sorte que les résidentes et résidents de Lavaltrie s’approprient encore davantage le parc Gérard-Lavallée, qui est au cœur même de la vie communautaire et collective de Lavaltrie », indique le maire, M. Jean Claude Gravel. « De par sa situation au centre de la ville et en bordure du fleuve, le parc fait l’envie de nombreux visiteurs et

nous souhaitons que la population soit la première à en bénéficier et à s'accorder le plaisir d'y passer d'agréables moments de loisir », ajoute-t-il.

Pour cette raison, plusieurs améliorations seront apportées dans le cadre des travaux présentement en cours. Parmi ceux-ci, notons :

- l'aménagement modernisé d'un demi-terrain de basketball (le terrain complet sera déménagé au parc des Riverains, à proximité de l'École de la Rive et modernisé);
- le déplacement des terrains de tennis au bas de la côte de l'hôtel de ville;
- l'ajout d'un terrain de tennis;
- l'agrandissement et l'harmonisation de la place Desjardins;
- le réaménagement des aires de jeux pour enfants près du Complexe aquatique Desjardins;
- l'ajout et le remplacement de certains modules de jeux, qui ne répondent plus aux nouvelles normes;
- la mise en place d'une aire d'entraînement extérieur, près de la promenade longeant le fleuve, facilement accessible pour les aînés.

Rappelons que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a octroyé une subvention de 413 435 \$, dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III*, pour le réaménagement du parc Gérard-Lavallée. Un montant de 250 000 \$ sera également assumé par le fonds de parc de la Ville de Lavaltrie. Ces deux sources de financement limitent ainsi l'incidence sur le compte de taxes des contribuables.

« Nous sommes heureux d'offrir à la population un projet d'envergure financé à 50 % afin d'assurer la pérennité, et la fonctionnalité des infrastructures qui donnent à la Ville de Lavaltrie son cachet unique et qui lui procurent une qualité de vie supérieure », a conclu M. Gravel.

- 30 -

Source : Mélanie Roch  
Agente de communication, Ville de Lavaltrie  
450 586-2921, poste 2249  
mroch@ville.lavaltrie.qc.ca